

**Par courriel**

Madame Delphine Trunde Jaccard  
Responsable de missions stratégiques  
Secrétariat général  
Rue Caroline 11  
1014 Lausanne

Pully, le 7 juillet 2026

Consultation fédérale relative à la révision totale de trois ordonnances relatives à la loi sur les cartels (LCart)

Madame,

Nous faisons suite à votre courriel du 10 juin 2026 relatif à la mise en consultation, par le Département fédéral de l'économie, d'un projet de révision de trois ordonnances relatives à la loi sur les cartels.

Après examen des documents mis à disposition sur le site de l'administration fédérale, l'Union des Communes vaudoises renonce à se déterminer dans la mesure où la modification législative envisagée ne concerne pas directement les communes.

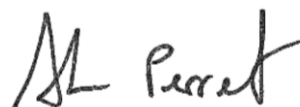
En vous remerciant d'avoir consulté notre Association, nous vous prions de recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Eloi Fellay



Directeur

Amélie Ramoni-Perret



Juriste